



FICHE TRIMESTRIELLE

Janvier 2025

BNP Paribas Issuance B.V. - Callable Benelux ESG Leaders 2029

XS1947178148

Caractéristiques générales

Référence interne	CE2123FLD
Nom complet du produit	BNP PARIBAS (FR) Callable Benelux ESG Leaders 2029
Émetteur	BNP Paribas Issuance B.V.
Garant	BNP Paribas Fortis SA
Rating (1) du garant au moment de l'émission	Aa3 (stable outlook) chez Moody's, A+ chez S&P, A+ chez Fitch
Rating (1) actuel du garant au 2 janvier 2025	A1 (Stable outlook) chez Moody's, A+ (Stable outlook) chez S&P, AA- (Stable outlook) chez Fitch
Coupures	1 000,00 EUR
Profil d'investisseur (2) à la date d'émission	Dynamique à agressif
Profil d'investisseur (2) au 2 janvier 2025	Dynamique à agressif
Date d'émission	10 juillet 2019
Date d'échéance	10 juillet 2029
Sous-jacent	Indice Euronext BeNeLux ESG Leaders 20 PR (PRICE) (indice BESGP)

(1) Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une obligation ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres.
(2) Déterminé selon les critères de BNP Paribas Fortis Private Banking

Mécanisme de rendement

D'une durée de minimum 3 ans et maximum 10 ans, cet instrument dérivé complexe associe ses modalités de rendement et de remboursement à l'évolution de l'indice Euronext BeNeLux ESG Leaders 20 (Price).

S'il court jusqu'à l'échéance finale, soit le 10 juillet 2029, le certificat BNPP BV Callable Benelux ESG Leaders 2029 donnera droit :
- au remboursement du capital à 100% de la valeur nominale en EUR.
- à une prime de remboursement potentielle égale à 100% de toute performance positive enregistrée par l'indice Euronext BeNeLux ESG Leaders 20 (Price) par rapport à sa valeur initiale.

En cas de remboursement anticipé, le certificat BNPP BV Callable Benelux ESG Leaders 2029 donnera droit :
- au remboursement du capital à 100% de la valeur nominale en EUR.
- à une prime de remboursement dont le montant brut sera calculé comme suit : 3,5% x le nombre d'années écoulées depuis la date d'émission.

Droit au remboursement à 100 % de la valeur nominale du capital(1 000 euros par coupure)à l'échéance finale, sauf en cas de défaut(par ex.faillite)de l'émetteur et/ou du garant.

Pour plus d'informations sur la structure du produit et sur les risques liés à ce produit, veuillez lire le Flash Invest et la documentation utilisée pour le marché primaire.

Documentation utilisée pour le marché primaire: Le prospectus de base daté du 05/06/2018 et ses suppléments datés du 09/08/2018, du 25/09/2018, du 22/11/2018, du 20/02/2019, du 01/04/2019 et du 24/05/2019, tous documents approuvés par la Commission de surveillance du secteur Financier (Csf) au Luxembourg, ainsi que les Final Terms datées du 01/06/2019, sont rédigés en anglais et constituent ensemble le Prospectus. Un résumé du prospectus est également disponible en français. Ces documents sont disponibles gratuitement dans tout Private Banking Centre ou Wealth Management Centre ainsi qu'auprès de votre private banker ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions.

En cas de discordance entre la présente fiche et les Final Terms, les Final Terms prévalent.

Valorisation historique du produit (3+4)

Dernière valeur du mois (4)	Pourcentage du nominal
31 juillet 2024	103,43
30 août 2024	104,00
30 septembre 2024	106,13
31 octobre 2024	104,27
29 novembre 2024	104,68
31 décembre 2024	103,63

(3) Source: BNP Paribas Arbitrage S.N.C.

(4) Les données historiques ne constituent pas une indication fiable de la valeur future ou du rendement final du produit. Les valorisations indiquées ci-dessus constituent uniquement une indication de l'évolution de la valeur de marché de l'instrument de dette (le prix variant notamment en fonction de l'évolution (i) des taux d'intérêt, (ii) du risque crédit sur l'émetteur et/ou le garant, (iii) du sous-jacent). Des différences importantes peuvent exister entre les résultats présentés dans ce document et les résultats réels obtenus par un détenteur particulier, en raison de l'évolution des marchés et/ou des conditions économiques.

Valeur historique depuis la date d'émission (3+4)

Ces valorisations ne sont qu'indicatives et sont exprimées en MID, c'est-à-dire la moyenne entre le prix offert et le prix demandé.



Données arrêtées au 2 janvier 2025

Suivi de performance du sous-jacent ⁽⁵⁾

Nom du sous-jacent	Valeur initiale (au 01/07/2019)	Valeur au 30/12/2024	Performance réelle au 30/12/2024
Euronext BeNeLux ESG Leaders 20 PR	1 704,50	1 986,78	16,56%

(5) Source: Bloomberg.

Valeur historique de l'indice Euronext BeNeLux ESG Leaders 20 PR (Price) depuis la date de strike (01/07/2019) ⁽⁵⁾



(5) Source: Bloomberg.

— Evolution BESGP Index — Valeur initiale Données arrêtées au 2 janvier 2025

Disclaimer

BNP Paribas Fortis SA est responsable de la production de ce document destiné à être distribué uniquement aux détenteurs du produit visé par ledit document, détenu en comptabilité chez BNP Paribas Fortis SA et ayant acheté ces produits par l'intermédiaire de BNP Paribas Fortis SA (ci-après le "Détenteur"). Ce document ne constitue pas une communication à caractère promotionnel ni une brochure à caractère promotionnel mais un document à caractère informatif destiné à être distribué aux Détenteurs pour suivre l'évolution du produit.

Ce document ne constitue pas 1) une offre d'achat ou de vente ou une sollicitation à la vente, à l'achat ou à la souscription des produits ou des instruments financiers visés dans ce document ou 2) un conseil en investissement et ne peut être utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été rédigé. En raison de l'évolution des marchés et/ou des conditions économiques, des différences importantes peuvent exister entre les résultats présentés dans ce document et les résultats réels finaux obtenus par un Détenteur particulier.

Toutes les informations reçues de sources externes proviennent de sources fiables et sûres mais la précision ainsi que le caractère complet de ces informations ne peut être garanti par BNP Paribas Fortis SA. Les performances ou réalisations passées ne présument en aucun cas des résultats futurs.

La distribution de ce document ainsi que l'offre ou la vente de produits visés par ce document ne peuvent avoir lieu dans les juridictions où la distribution de ce document, l'offre ou la vente de ces produits serait contraire à la législation ou la réglementation locale. Ni l'Émetteur ni BNP Paribas Fortis SA ne garantissent que ce document puisse être légalement distribué, ou que tout produit puisse être légalement offert, conformément aux exigences d'enregistrement applicables ou à tout autre exigence d'une quelconque juridiction ou conformément à toute exemption applicable, et n'assument aucune responsabilité concernant la facilitation de cette distribution ou de cette offre. En particulier, l'Émetteur et BNP Paribas Fortis SA n'ont entrepris aucune action particulière en vue de soumettre le présent document aux autorités compétentes d'une quelconque juridiction. Il est recommandé aux personnes en possession de ce document ou de produits visés par ce document de s'informer et de respecter toute restriction concernant (i) la distribution de ce document et (ii) l'offre et/ou la vente de ces produits.

Le présent document est publié en exécution du Moratoire de la FSMA sur la commercialisation des produits structurés particulièrement complexes (le "Moratoire").

Plus d'infos sur le Moratoire: http://www.fsma.be/fr/Article/nipic/nipic_tsspersonen.aspx

BNP Paribas Fortis SA ne pourra être tenu pour responsable de toute utilisation de ce document en dehors du contexte de ce Moratoire et des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter d'un tel usage.